



*Si Pavie m'était conté*

## *Le mot du Maire*

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

PAVIE, avec ses 2 500 habitants est la seconde ville de l'agglomération Grand Auch-Coeur de Gascogne. Pôle de services reconnu par la Région Occitanie, le Département et l'agglomération, avec le contrat bourg-centre conclu en 2019, notre ville tient son rang et son image est très qualitative.

L'équipe municipale en place s'attache à mettre en œuvre le programme présenté aux électeurs l'an dernier, par l'amélioration continue du cadre de vie. En témoignent l'achèvement en cours de l'esplanade des salles, du bâtiment au 32 rue d'Etigny, qui devrait accueillir le bureau de tabac dans un local plus fonctionnel, et avant la fin de l'année, l'aménagement du square près de l'Eglise et le début des travaux de la partie sud de la place de la Mairie.

L'aménagement de chemins piétonniers permet désormais de mieux relier les quartiers au centre ville, et de favoriser les mobilités douces et l'accès aux commerces et aux services.



Toutes ces évolutions se réalisent en rationalisant au mieux la dépense, et cette année encore le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts.

Jour après jour, le PAVIE de demain, respectueux de l'environnement et du cadre de vie se construit, conformément à notre « nouveau projet de ville », au service de tous.

Bien cordialement.

*Jean-Michel BLAY*

## *Au 32 Rue d'ETIGNY : un chantier qui se termine*



L'immeuble du 32 rue d'Etigny, face à la Mairie, a été acquis par la collectivité dans les années 2000. La revitalisation du centre ville, objectif figurant dans le contrat bourg-centre conclu avec la Région, a permis de faire entrer ce projet dans sa phase concrète par l'aménagement des locaux du 32 rue d'Etigny, afin d'accueillir le bureau de tabac côté rue, et d'aménager un logement côté sud, qui débouche sur la Place des Carmes.

Les travaux sont en cours d'achèvement et la mise en service des locaux est prévue à la fin de l'été.





L'aménagement d'une liaison sud permettant de relier le quartier de la Plaine dit aussi « Laspachères » au centre bourg, a été achevé en 2020. En attendant la reprise du projet de passerelle de franchissement du Cédon, le chemin piétonnier se poursuit provisoirement sur le pont routier. Il fallait terminer la liaison avec le centre pour assurer la continuité de cet itinéraire.

C'est chose faite avec l'aménagement d'un cheminement réalisé par les services techniques de la Mairie, qui facilite l'arrivée sur le rond point de la Chapelle du Cédon.

Ce projet prévu dans le contrat d'aménagement « bourg centre » conclu avec la Région, le département et l'agglomération, entre dans les objectifs d'amélioration des liaisons avec les quartiers et des déplacements doux (marche, vélo).

## Un budget impacté par la crise mais sans augmentation de la pression fiscale

« Questions à **Claudine Carayol**, adjointe aux finances.

### Comment s'est conclu l'exercice 2020 ?

C'est un budget qui a été fortement impacté par la crise sanitaire. Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice ont progressé de 5.5% par rapport à 2019 alors que parallèlement les recettes réelles ont chuté de 3.2%.

L'année 2020 enregistre en effet une hausse des charges et dans le même temps, les recettes ont diminué significativement, comme les redevances de cantine scolaire. En outre, un soutien aux entreprises et commerces touchés par la crise a été décidé sous forme de remise de loyers et d'exonération de la taxe sur la publicité extérieure. L'excédent dégagé sur l'exercice est donc moins élevé par rapport aux exercices précédents.

### Comment s'annonce le budget 2021 ?

Les prévisions 2021 de charges de gestion courantes sont stabilisées. Afin de ne pas augmenter davantage la pression fiscale des habitants de PAVIE, en ces temps difficiles, et malgré une épargne nette en diminution, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité que les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2021.

## Sylvain Trabut expose à la médiathèque

Des créatures fantastiques s'installent tout doucement à la Médiathèque... Sylvain Trabut, artiste gersois, nous fait le plaisir de partager son « land art de poche ». Il confectionne ses petits personnages à partir de bouts de nature qu'il collecte au gré de ses escapades. Une invitation à l'imaginaire et à la poésie...

Rendez-vous du mercredi 5 au mercredi 26 mai 2021.  
Renseignements: 05.62.05.81.34 / 06.77.85.66.37

